

Première année à l'université pour les néo-bacheliers 2011

À la rentrée 2011, 7049 lauréats du baccalauréat 2011 se sont inscrits en 1^{re} année de licence, de DUT et d'études de santé (PACES) au sein des universités d'Alsace : 5683 à l'Université de Strasbourg (76 %) et 1366 à l'Université de Haute Alsace (24 %).

À l'Université de Strasbourg (Unistra), 68 % des néo-bacheliers sont inscrits en licence, 14 % en DUT et 18 % en PACES. À l'Université de Haute Alsace (UHA), 45 % sont en licence et 55 % en DUT.

La majorité des néo-bacheliers sont titulaires d'un baccalauréat général (78 %), 16 % d'un baccalauréat technologique et 6 % d'un baccalauréat professionnel. On note cependant que les universités d'Alsace accueillent de plus en plus de bacheliers professionnels en licence (3 % en 2008 et 9 % en 2011) ; leur poids est plus important à l'UHA (8 % des inscrits en licence à l'Unistra et 13 % à l'UHA).

Les licences : les filières du domaine droit, économie, gestion sont plus attractives

À l'Unistra, les licences du domaine droit, économie, gestion (DEG) attirent un peu plus de néo-bacheliers chaque année. En 2011-2012, elles accueillent 35 % des néo-bacheliers contre 31 % l'année précédente. À l'inverse, les licences du domaine sciences et technologies (S&T) perdent de nouveaux inscrits (14 % en 2010 et 11 % en 2011). Les domaines arts, lettres et langues (ALL) et sciences humaines et sociales (SHS) représentent chacun 27 % des inscrits en licence.

À l'UHA, le nombre de néo-bacheliers inscrits en licence DEG a diminué (378 en 2009 et 281 en 2011) ; ils représentent tout de même 45 % des néo-bacheliers, 28 % sont en ALL, 17 % en S&T et 10 % en SHS.

Les licences : les étudiants des domaines S&T et DEG sont les plus assidus aux examens

Est considéré comme « présent aux examens », l'étudiant qui a passé toutes les épreuves obligatoires pour valider chaque semestre de formation. Le phénomène « d'absence » aux examens est important en première année de licence : seuls 55 % des néo-bacheliers se sont présentés à toutes les épreuves obligatoires (54 % à l'Unistra et 61 % à l'UHA).

Dès le 1^{er} semestre, en moyenne 33 % des inscrits ne se présentent pas à toutes les épreuves obligatoires pour valider leur semestre de formation (43 % au second semestre).

Le taux de présence aux examens sur l'année varie fortement selon le domaine de formation. Il atteint en moyenne 62 % et 60 % pour les domaines DEG et S&T, 48 % et 51 % pour les domaines ALL et SHS (universités confondues).

Les licences : un bon taux de réussite par rapport aux présents en ALL et S&T

Un taux d'absence important aux examens peut faire chuter le taux de réussite de la licence concernée. Les taux de réussite sont donc calculés à la fois par rapport à l'ensemble des étudiants inscrits en début d'année et par rapport aux étudiants « présents aux examens ».

La « réussite aux examens » est le fait d'avoir validé à l'issue des deux sessions d'examen, tous les éléments de formation qui permettent de poursuivre dans l'année supérieure. En 2011-2012, les taux de réussite sont de 26 % par rapport aux inscrits et 48 % par rapport aux présents à l'Unistra ; de 36 % et 58 % à l'UHA.

À l'Unistra, les taux de réussite en L1 s'élèvent à 39 % (des inscrits) et 66 % (des présents) en S&T, à 31 % et 64 % en ALL ; en SHS ils sont de 22 % et 44 %, et en DEG de 22 % et 36 %.

À l'UHA, 51 % des inscrits et 82 % des présents ont validé leur L1 en S&T, 43 % et 88 % en ALL, 37 % et 48 % en SHS, 25 % et 39 % en DEG.

Le taux de réussite par rapport aux étudiants inscrits est en légère baisse à l'Unistra (30 % en 2010 et 26 % en 2011). À l'UHA, il est stable, passant de 37 % en 2010 à 36 % en 2011.

Les licences : 34% des néo-bacheliers quittent leur université au bout d'une année d'études

À l'issue de la 1^{re} année, plusieurs situations se présentent pour les étudiants de licence : poursuivre en 2^e année pour ceux qui ont « réussi », redoubler ou se réorienter en 1^{re} année dans une autre filière au sein de l'université, quitter l'université pour poursuivre des études dans un autre établissement, entrer sur le marché du travail, etc.

Les taux de passage en 2^e année (L2) par rapport au nombre de néo-bacheliers inscrits en L1 en 2011-2012, sont de 37 % à l'Unistra et de 35 % à l'UHA. Pour les deux universités, les taux de passage sont moins élevés pour les licences du domaine DEG (30 %) et SHS (37 %). En ALL, le taux de passage reste stable et s'établit à 40 %. Il reste le plus élevé en sciences et technologies malgré une baisse par rapport à l'année précédente (52 % en 2010-2011 et 46 % en 2011-2012).

En moyenne, 20 % des néo-bacheliers redoublent leur 1^{er} année au sein des universités d'Alsace. Les taux de redoublement sont moins importants en ALL et S&T où seul un étudiant sur dix redouble ; en DEG, les redoublements concernent un peu plus d'un quart des néo-bacheliers (28 %) et 22% en SHS.

Au sein des universités d'Alsace, environ un néo-bachelier sur dix se réoriente et un néo-bachelier sur trois quitte son université ; ces tendances sont stables par rapport à l'année précédente.

À l'Unistra, les taux de réorientation sont environ de 10 % dans les différents domaines, à l'exception du domaine S&T où il s'élève à 15 %. À l'UHA, ils sont de 7 % en ALL et S&T, de 5 % en DEG et SHS.

Les taux de sortie sont moins importants en S&T (en moyenne 28 % pour les deux universités) et plus importants en ALL (37 %) ; ils sont de 34 % en DEG et SHS.

Les IUT : près de 75% des inscrits en 1^{er} année sont admis en 2^e année

Le parcours des néo-bacheliers entrant en 1^{er} année de DUT est significativement différent, dans la mesure où les IUT ont la possibilité d'effectuer une sélection des candidats et qu'ils disposent de meilleures conditions d'encadrement pour des effectifs moins importants.

Les taux de présence aux examens de 1^{er} année sont très élevés : 75 % à l'Unistra et 98 % à l'UHA. Le taux de présence à l'Unistra enregistre une légère baisse par rapport à l'année précédente où il atteignait 78 %.

Les taux de réussite en 1^{er} année de DUT sont de 72 % par rapport aux inscrits et de 88 % par rapport aux présents à l'Unistra ; à l'UHA, ils sont respectivement de 76 % et de 77 %.

Tous baccalauréats confondus, le taux de passage en 2^e année de DUT connaît une légère baisse à l'UHA par rapport à l'année précédente (77 % en 2010-2011 et 74 % en 2011-2012). À l'Unistra, le taux de passage est en hausse après trois années consécutives de baisse ; il était passé de 82 % en 2008 à 73 % en 2010 et atteint 78 % cette année.

Les taux de redoublement en DUT restent faibles (5 %), la majorité des étudiants en situation d'échec à l'issue de cette 1^{er} année quittent leur université, pour près de 12 % d'entre eux à l'Unistra et 17 % à l'UHA. Quelques-uns (5 % à l'Unistra et 2 % à l'UHA) se réorientent dans une autre filière de l'université.

Le secteur santé : 48 % des néo-bacheliers 2011 ont réussi leur concours à la première ou deuxième tentative

La première année commune d'études de santé (PACES) a été mise en place à partir de la rentrée 2010-2011. Elle prépare les étudiants au concours d'entrée dans les cursus de médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire, de sage-femme et de kinésithérapie. Le nombre de places maximum (numerus clausus) ouvert au concours est fixé annuellement au niveau national pour chaque filière et chaque faculté. Le numerus clausus évolue très peu chaque année, il était de 502 places en 2011-2012.

Les néo-bacheliers 2011 inscrits en PACES sont en grande majorité des bacheliers scientifiques : 995 contre 48 néo-bacheliers non scientifiques, dont seulement deux ont été admis au concours. L'effectif de néo-bacheliers inscrits en PACES est en légère baisse depuis 2009 (-88 inscrits).

A l'issue de la 1^{er} année des études de santé, un quart des néo-bacheliers ont réussi leur concours (246 étudiants), ce qui représente presque la moitié des places ouvertes au concours en 2011-2012. Le taux de réussite au concours de fin d'année est en nette progression pour la troisième année consécutive ; il passe de 14 % en 2008-2009 à 24 % en 2011-2012 (+10 points).

La PACES s'obtient généralement en une ou deux années. Le taux de redoublement en 1^{er} année est très important : plus de la moitié des néo-bacheliers 2011 (54 %). Un redoublant sur deux sera admis au concours l'année suivante (256 étudiants). D'une manière générale, 48 % de la cohorte des néo-bacheliers 2011 sont admis à la première ou à la deuxième tentative dans les filières du secteur santé auxquelles le concours donne accès.

Les taux de réorientation et de sortie sont en baisse par rapport aux années précédentes (respectivement 14 % et 21 % en 2009-2010 contre 9 % et 17 % en 2011-2012).